



## Se défendre en justice : adresses utiles en Bretagne

### SOMMAIRE

- 1 - Services d'information de l'Etat, des départements
- 2 - Les Maisons de justice et du droit, Points d'accès au droit, associations d'information
- 3 - Les consultations d'avocats
- 4 - Les consultations de notaires
- 5 - Les associations d'aide aux victimes
- 6 - Les services de médiation familiale et sociale
- 7 - Les délégués du Défenseur des droits
- 8 - Les conciliateurs de justice
- 9 - Les centres départementaux d'accès au droit
- 10 - L'aide juridictionnelle
- 11 - Autres pistes

### A CONSULTER :

#### Droits et obligations du salarié

Fiche Actuel 3.22

#### Se défendre comme consommateur ou locataire

Fiche Actuel 5.501

#### S'informer, se défendre contre les discriminations

Fiche Actuel 5.51

#### S'informer, se défendre contre les sectes

Fiche Actuel 5.512

#### Détenus, connaître ses droits

Fiche Actuel 5.523

#### Violences, harcèlement, conflits

Fiche Actuel 5.53

#### Séjour et travail des étrangers

Fiche Actuel 5.570

#### Demandeurs d'asile, droits et aides

Fiche Actuel 5.570

#### [www.justice.fr](http://www.justice.fr)

Site du Ministère de la Justice. Informations sur les démarches, simulateurs, contacts...

#### [www.ado.justice.gouv.fr](http://www.ado.justice.gouv.fr)

Site du Ministère de la Justice. Informations sur les droits et les devoirs des jeunes et le fonctionnement de la justice en France. Quizz.

## 1 - Services d'information de l'Etat, des départements

### **www.service-public.fr** ou le **3939 - Allô service public**

C'est le service national de renseignement sur les droits et démarches administratives. Il peut éventuellement réorienter les appels vers des services spécialisés.

Sur [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr), de nombreuses réponses à vos premières questions.

Le **3939** est le numéro unique de renseignement administratif par téléphone. Lundi et jeudi de 8h30 à 18h15, mardi et mercredi de 8h30 à 13h, vendredi de 13h à 17h (0,15 €/minute).

### **Besoin d'un extrait de casier judiciaire ?**

Faire une demande (bulletin n°3, gratuit) en ligne sur [casier-judiciaire.justice.gouv.fr](http://casier-judiciaire.justice.gouv.fr) ou adresser votre formulaire de demande par courrier (Cerfa 10071, à télécharger sur [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)).

NB : les personnes nées à l'étranger doivent joindre une photocopie d'un justificatif d'identité en cours de validité.

### **Casier judiciaire national**

107 rue du Landreau  
44317 Nantes Cedex 3  
02 51 89 89 51 (24/24h)

### FINISTERE

#### **Infosociale Finistère**

<https://infosociale.finistere.fr> > Faire face à des difficultés administratives, juridiques ou judiciaires  
Le site d'information sur les droits et démarches du Conseil départemental du Finistère.

### ILLE-ET-VILAINE

#### **Info sociale en ligne**

08 00 95 35 45  
[isl@ille-et-vilaine.fr](mailto:isl@ille-et-vilaine.fr)  
<http://annuaire.ille-et-vilaine.fr> > Justice, citoyenneté  
Lundi au vendredi 9 h à 18 h.

Service d'écoute et d'information mis en place par le Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine. Contacts en matière de justice. Des travailleurs sociaux répondent aux questions relatives aux droits et guident dans les démarches d'accès aux droits.

## 2 - Les Maisons de justice et du droit, Points d'accès au droit, associations d'information

**Les Maisons de justice et du droit sont des lieux qui assurent un rôle d'accueil, d'écoute, d'orientation et d'information sur les droits et devoirs de tous.**

**Les Points d'accès au droit (PAD) et certaines associations proposent des permanences juridiques gratuites.**

### COTES-D'ARMOR

#### **Maison de justice et du droit**

5 boulevard Louis Guilloux - 22300 Lannion  
02 96 37 90 60

Lieu d'accueil, d'écoute et d'orientation ouvert à tous, gratuit et confidentiel. Information juridique personnalisée, aide pour une difficulté administrative ou juridique.

- Permanences sur rdv de professionnels : avocats, notaires (02 96 68 30 90), huissiers de justice, CIDFF (Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles, 02 96 78 47 82), DRETS (Inspection du travail, ex-DIRECCTE), ADAJ (Aide aux victimes, 02 96 61 83 79), conciliateur de justice.

#### **Maison de justice et du droit**

Maison de services au public - 15 rue du Moncontour - 22600 Loudéac  
02 96 25 01 42

mjd-loudeac@orange.fr

Information et orientation juridique. Orientation vers des consultations spécialisées (consultations gratuites d'avocats, notaires, médiation pénale et familiale, aide aux victimes, droits des femmes et des familles...).

#### **Point d'accès au droit de Saint-Brieuc – Espace de proximité Nord**

3 rue de Genève - 22000 Saint-Brieuc - 02 96 60 47 87

Information générale sur ses droits et obligations, orientation vers les organismes chargés de leur mise en œuvre et assistance administrative.

#### **Point d'accès au droit de Paimpol**

Centre Henri Dunant – 2 rue Henri Dunant - 22500 Paimpol  
02 96 16 53 14

Des permanences mensuelles sont assurées par des avocats, notaires, huissiers de justice, le Centre d'Information sur les Droits des Femmes et de la Famille (CIDFF), l'association de médiation familiale Le Gué, l'association départementale Alternatives judiciaires et un médiateur de justice.

### FINISTERE

#### **Point d'accès au droit de Quimperlé**

4 rue Ellé - 29300 Quimperlé  
02 98 53 67 34

Information à destination des personnes confrontées à des problèmes juridiques, administratifs ou sociaux. Permanences de professionnels et d'associations dans différents domaines : social, travail, consommation, justice, famille.

#### **Association Agora Justice**

29 rue du Palais - 29000 Quimper  
02 98 52 08 68

contact@agorajustice.fr

www.agorajustice.fr

Aide aux victimes et accès aux droits (écoute, informations, orientations, soutien).

- Autres permanences possibles à Douarnenez, Quimperlé, Châteaulin, Concarneau, Pouldreuzic.

### ILLE-ET-VILAINE

#### **Point accès au droit des jeunes - PADJ - Le D-Code**

Au 4Bis-Information Jeunesse  
4 bis cours des Alliés - 35000 Rennes

02 99 31 85 00

padj@4bis-ij.com

www.le4bis-ij.com

Accueil et informations juridiques pour faire valoir ses droits dans tous les domaines de la vie quotidienne : droit du travail, droit de la famille, droit des étrangers, droit de la consommation, droit pénal, droits sociaux, discriminations ...

Orientation vers les structures adaptées, aides aux premières démarches. Accueil confidentiel et gratuit

#### **Service d'accueil unique du justiciable (SAUJ)**

Tribunal judiciaire de Rennes - 7 rue Pierre Abélard - 35000 Rennes

02 99 65 37 37

accueil.tj-rennes@justice.fr

Mission d'information générale sur les procédures et interlocuteurs.

#### **Union départementale des associations familiales 35 (UDAF)**

Maison de la Famille - 1 rue du Houx - 35700 Rennes

02 23 48 25 55

udaf35@unaf.fr

udaf35.fr

Consultations juridiques gratuites sur rdv.

#### **Aide juridique d'urgence**

Maison du Ronceray - 110 rue de la Poterie - 35000 Rennes

02 99 51 48 31

aidejuridiqueurgence@free.fr

Pour les personnes en situation de précarité et d'exclusion : information juridique, aide aux démarches, orientation.

Permanences téléphoniques et dans plusieurs structures rennaises d'accompagnement social.

### MORBIHAN

#### **Boutique de droit**

38 rue Dupuy de Lome - 56100 Lorient

02 97 64 75 65

Informations sur les droits et devoirs pour les habitants de la communauté d'agglomération de Lorient.

- Permanences décentralisées au centre social de Kervénanec, de Keryado, du Bois du Château, à la Maison de la Solidarité de Lanester et sur la commune de Merlevenez

- Permanences du CIDFF à Vannes, sur RDV au 02 97 63 52 36

#### **Accès au droit Nord Morbihan**

2 place Bisson - 56300 Pontivy

02 97 27 39 63

coordination@centre-acces-droit.com

www.centre-acces-droit.com

Permanences généralistes d'information juridique gratuite et confidentielle (possibilité de rdv plus spécialisés si besoin avec des professionnels du droit et des associations).

- Permanences à Pontivy, Locminé, Saint-Jean Brévelay, Mauron, Le Fouët, Guémené sur Scorff, Gourin Malestroit, Ploërmel, Josselin, La Trinité Porhoët, Guer et La Gacilly.

#### **Maison du droit**

22 avenue Victor Hugo - 56000 Vannes

02 97 01 63 80

maisondu droit@wanadoo.fr

Permanence juridique au CCAS de Vannes, service anonyme, gratuit et sur rdv. Permanences d'autres partenaires (avocats, défenseur des droits, conciliateur de justice).

## 3 – Les consultations d'avocats

### L'avocat peut accompagner dans le cadre d'une procédure.

Ses services sont payants mais il existe aussi des consultations juridiques gratuites ou sous conditions de ressources. Contacts et informations sur ces permanences auprès de l'ordre des avocats de chaque département.

**Si vous avez de faibles ressources, vous pouvez demander l'aide juridictionnelle** (p.10) pour une prise en charge des frais d'avocat.

### COTES D'ARMOR

#### **Ordre des avocats de Saint-Brieuc**

Tribunal judiciaire  
Parc des promenades  
22000 Saint-Brieuc  
02 96 62 30 00  
contact@avocats-saint-brieuc.fr  
www.avocats-saint-brieuc.fr  
Consultations confidentielles possibles sur rdv, sur place et dans le département.  
- Mairies de Saint-Brieuc (02 96 62 54 00) et Lamballe (02 96 50 13 50)  
- Point d'Accès au Droit à Paimpol (02 96 16 53 14).  
- Maison de justice et du droit de Loudéac (02 96 25 01 42)  
- Tribunal de proximité de Guingamp (02 96 40 11 40)

### FINISTERE

#### **Ordre des avocats de Quimper**

7 rue du Palais  
29000 Quimper  
02 98 53 67 34  
ordre.quimper@avocat-conseil.fr  
www.avocats-quimper.fr  
Consultations juridiques sur rdv pour majeurs (sous conditions de revenus).

#### **Ordre des avocats de Brest**

32 rue de Denver  
29200 Brest  
02 98 44 31 84  
www.avocats-brest.fr

### ILLE-ET-VILAINE

#### **Ordre des avocats de Saint Malo-Dinan**

8 place des Frères Lamennais  
35400 Saint-Malo  
02 99 40 97 04  
barreau.saintmalo-dinan@orange.fr  
www.avocats-st-malo-dinan.fr  
Permanences sur rdv, entretiens anonymes et confidentiels réservés aux personnes non imposables.  
- Plusieurs lieux : Combourg (maisons des services), Dinan (palais de Justice), Dol-de-Bretagne (pôle social), Saint-Malo.

#### **Ordre des avocats de Rennes**

Cité Judiciaire, 7 rue Pierre Abélard (1<sup>er</sup> étage)  
35000 Rennes  
02 99 31 16 62  
www.ordre-avocats-rennes.com  
Consultations d'orientation juridique et informations sur les droits et devoirs des personnes.  
- Pour les mineurs : consultations juridiques gratuites, confidentielles et anonymes. www.groupe-defense-mineur.com (groupe de défense des mineurs).  
- Pour les majeurs : consultations sur rdv, pour certaines sous conditions de ressources, à Fougères, Redon, Rennes, Retiers, Saint-Méen-le-Grand et Vitry.

### MORBIHAN

#### **Ordre des avocats de Lorient**

5 rue Maître Pierre Esvelin  
56100 Lorient  
02 97 64 67 49  
barreau.lorient@wanadoo.fr  
www.barreaulorient.fr  
Consultations juridiques gratuites à Pontivy, Lorient, Auray.

#### **Ordre des avocats de Vannes**

7 rue Pasteur  
56000 Vannes  
02 97 54 29 53  
avocatsvannes@wanadoo.fr  
www.avocats-vannes.com  
Permanences pour les personnes résidant dans le Morbihan et qui n'ont pas de conseil habituel, sans rdv (jours de permanences sur le site).

## 4 – Les consultations de notaires

**Les chambres départementales de notaires peuvent apporter des renseignements gratuits sur les questions d'ordre notarial uniquement : successions, donations, régimes matrimoniaux, ventes immobilières....**

NB : il faut d'abord appeler et préciser que vous souhaitez un rendez-vous dans le cadre des permanences d'informations gratuites.

### COTES-D'ARMOR

#### **Chambre des notaires**

1 allée Jacques-Chaban-Delmas  
22000 Saint-Brieuc  
02 96 68 30 90  
chambre.cotesdarmor@notaires.fr  
www.chambre-cotesdarmor.notaires.fr

### FINISTERE

#### **Chambre des notaires du Finistère**

38 bis boulevard Duplex  
29000 Quimper  
02 98 53 18 55  
www.chambre-finistere.notaires.fr  
chambre.finistere@notaires.fr

### ILLE-ET-VILAINE

#### **Chambre départementale des notaires d'Ille-et-Vilaine**

2 mail Anne Catherine  
35000 Rennes  
02 99 65 23 24  
www.notaires35.com  
chambre.35@notaires.fr

### MORBIHAN

La Chambre des notaires n'organise pas de permanences d'information. Contactez directement l'office notarial le plus proche de chez vous.

## 5 - Les associations d'aide aux victimes

Elles s'adressent aux personnes victimes d'infractions pénales ou d'actes de délinquance (agression, atteinte corporelle, cambriolage, escroquerie, accident de la circulation...).

Elles informent sur les droits et le fonctionnement de la justice.  
Elles peuvent apporter un soutien moral, une aide aux démarches et une orientation vers les professionnels du droit.

**N° national d'aide aux victimes : 116 006 (non surtaxé), 7jrs/7 - 9h-19h**  
**www.france-victimes.fr**

**victimes@france-victimes.fr**

- un point d'entrée unique pour toutes les victimes,
- une plateforme d'écouter professionnels,
- un service qui oriente vers les associations d'aide aux victimes de proximité.

### COTES-D'ARMOR

#### **Association départementale alternatives judiciaires**

Tribunal judiciaire - Parc des Promenades - 22000 Saint-Brieuc  
02 96 61 83 79

adaj.alternativesjudiciaires@wanadoo.fr

Aide et accompagnement des victimes, accès aux droits.

Autres permanences sur rdv :

- Dinan à la Maison des associations, bd André Aubert
- Guingamp au Tribunal de proximité, 3 place du Centre
- Jugon-les-Lacs, Mairie : 2 place du Martray
- Lamballe, 10 rue des Augustins
- Lannion à la Maison de la Justice et du Droit, 15 quai Maréchal Foch
- Loudéac, Maison de la Justice et du Droit, 15 rue Moncontour
- Paimpol au PAD, 2 rue Henri Dunant
- Saint-Brieuc : Point accès au droit, 3 rue de Genève

### FINISTERE

#### **Association Agora Justice**

29 rue du Palais - 29000 Quimper - 02 98 52 08 68

contact@agorajustice.fr

www.agorajustice.fr

Aide aux victimes et accès aux droits (écoute, informations, orientations, soutien).

- Autres permanences possibles à Douarnenez, Quimperlé, Châteaulin, Concarneau, Pouldreuzic.

#### **Association Don Bosco**

Service d'aide aux victimes - Pôle justice : 7 rue de Vendée - 29200 Brest  
02 98 33 83 83

emergence@donbosco.asso.fr

www.donbosco.asso.fr

Écoute, soutien, information, orientation. Gratuit et confidentiel.

Autres permanences :

- au tribunal judiciaire de Brest, 32, rue de Denver
- au PAD de Carhaix-Plouguer, Place de la Tour d'Auvergne
- au CCAS de Morlaix, 29 rue de Brest

### ILLE-ET-VILAINE

#### **Association d'insertion sociale (AIS 35)**

Service d'actions sociales près le tribunal : 43 rue de Redon - 35000 Rennes - 02 99 67 39 14

02 23 50 06 37 (Fougères, Vitré, St-Brice en Coglès, St Aubin du Cormier)

02 99 56 02 35 (St Malo, Dol de Bretagne et Dinan)

www.ais35.fr

sas.saint-malo@ais35.fr

sas.rennes@ais35.fr

Permanences d'information juridique et d'aide aux victimes d'infractions pénales, à Rennes au Tribunal d'Instance et sur le département d'Ille-et-Vilaine, sur rdv.

- Fougères, Vitré et St Malo : plusieurs lieux de permanences
- Dol-de-Bretagne : gendarmerie, 86 bis rue de Paris

#### **Ordre des avocats de Rennes**

7 rue Pierre Abélard - 35000 Rennes

02 99 31 16 62

info@ordre-avocats-rennes.fr

www.ordre-avocats-rennes.com

Permanences téléphoniques 7 j/7 de 10h à 20h pour des premiers conseils en matière d'assistance et de défense des victimes d'infraction pénale.

#### **SOS Victimes 35**

9 boulevard Sébastopol - 35000 Rennes

02 99 35 06 07

sos-victimes-35@wanadoo.fr

Permanences sur rdv.

- Plusieurs lieux de permanences à Rennes
- Permanence à la gendarmerie de Redon

### MORBIHAN

#### **France Victimes 56**

Palais de justice - Bureau d'aide aux Victimes - 22 place de la République - 56000 Vannes

02 97 43 77 00

www.adavi56.com

Accueil gratuit et confidentiel des victimes d'infractions pénales (agression sexuelle, inceste, violence intrafamiliale, conjugale, viol, agression physique, violence scolaire, discrimination, menace, harcèlement, vol, cambriolage, destruction, dégradation, escroquerie, abus de confiance, accident de la circulation...).

Accompagnement juridique et/ou soutien psychologique tout au long de la procédure pénale.

- Permanences sur rdv à Vannes (02 97 47 66 68), Lorient (02 97 84 12 76), Ploërmel, Pontivy (02 97 43 77 00), Auray (02 97 84 12 76)

## 6 – Les services de médiation familiale et sociale

Ils s'adressent aux parents en cours de séparation ou déjà séparés qui rencontrent des difficultés (avant, pendant ou après une procédure judiciaire).

Ils peuvent intervenir lors d'un **conflit familial** :

- grands-parents n'ayant pas accès à leurs petits-enfants,
- rupture de lien et difficulté de communication entre parents et jeunes adultes,
- conflit familial autour des décisions concernant un parent âgé ou une personne dépendante.

Certains proposent une démarche de médiation pour des **conflits dans le domaine des relations sociales** (conflits de voisinage par exemple).

### COTES-D'ARMOR

#### **Association Le Gué**

17 rue Parmentier - 22000 Saint-Brieuc

02 96 33 53 68

mediationfamiliale22@wanadoo.fr

Service de médiation familiale. Espace rencontre pour l'exercice du droit de visite en lieu neutre.

- Accueil sur rdv à Saint-Brieuc, Loudéac, Guingamp, Lannion, Paimpol et Dinan.

## FINISTERE

### **Espace Famille Médiation (CAF du Finistère)**

5 allée Saint-Mélar - 29000 Quimper

02 98 98 32 15

www.caf.fr

espace-famille.caffinistere@caf.cnafmail.fr.

Lieu d'accueil et service de médiation familiale

- Permanences sur rdv à Carhaix, Châteauneuf-du-Faou, Quimper et Quimperlé.

### **Fondation Ildys**

Rue Alain Colas - Site de Ty Yann - 29200 Brest

02 98 02 64 22

secteur.social@ildys.org

www.ildys.org

Service de médiation familiale.

- Entretien sur rdv à Brest ou Morlaix.

### **Maison Bretonne du couple et de la famille**

61 rue Pen Ar Menez - 29200 Brest

02 98 47 26 26

contact@mcf29.fr

www.mcf29.fr

Service de médiation familiale, conseil conjugal et entretiens familiaux.

- Permanences téléphoniques d'information sur la médiation familiale.

Entretiens sur rdv.

- Permanence mensuelle au tribunal de Brest

- Entretiens sur rdv à Brest, Châteaulin et Lesneven.

## ILLE-ET-VILAINE

### **Centre de médiation de Rennes**

6 rue Hoche - 35000 Rennes

(Adresse postale, pas d'accueil public)

07 80 32 64 75

info@mediation35.fr

www.ordre-avocats-rennes.com

http://www.mediacion35.fr/le-centre-de-mediation-de-rennes

Médiation dans tous les domaines du droit et de la vie courante (sur injonction judiciaire ou à la demande des deux parties).

- Permanences à la cité judiciaire au 7 rue Pierre Abélard,

renseignements au 02 99 31 16 62.

### **Cité et Médiation**

3 place du Banat - 35200 Rennes

02 99 77 68 86

citeetmediation@gmail.com

www.cite-et-mediation.org

Service de médiation de voisinage. Démarche qui s'appuie sur la volonté de chaque partie en conflit afin de trouver une issue à la situation.

- Permanences dans plusieurs lieux de Rennes sur RDV.

### **Espace Médiation**

Service de médiation familiale - 2 avenue d'Italie - 35200 Rennes

02 99 38 40 28

espace.mediacion35@orange.fr

www.espace-mediation.com

Entretien d'information gratuit sur rdv à Rennes, Redon, Monfort-sur-Meu, Montauban de Bretagne.

### **Union départementale des associations familiales 35 (UDAF 35)**

1 rue du Houx - 35700 Rennes

02 30 03 95 60

udaf35@udaf35.unaf.fr

udaf35.fr

Médiation familiale pour aider les personnes d'une famille en conflit à renouer le dialogue et à trouver des accords ; parents séparés ou dans un projet de séparation ; jeunes majeurs en conflit avec leurs parents ; grands-parents en rupture de lien avec leurs petits-enfants ; fratries en

difficulté à propos de la prise en charge d'une personne âgée ou handicapée.

- Sur rdv, à Rennes et sur d'autres villes du département (Fougères, Saint-Malo, Vitry, Mordelles, Combourg et Dol-de-Bretagne).

## MORBIHAN

### **Union départementale des associations familiales 56 (UDAF 56)**

47 rue Ferdinand Le Dressay

56000 Vannes

02 97 54 79 18

mediation@udaf56.asso.fr

www.udafmorbihan.fr

Service de médiation familiale.

## 7 – Les délégués du défenseur des droits

**Le défenseur des droits est une institution nationale indépendante qui veille au respect des droits et libertés de chacun.**

### **www.defenseurdesdroits.fr**

**09 69 39 00 00** (coût d'une communication locale à partir d'un poste fixe)

Du lundi au vendredi de 8h30 à 19h30

**Dans chaque département, il y a des délégués bénévoles (16 en Bretagne).**

Ils reçoivent gratuitement dans les préfectures et sous-préfectures, les maisons de justice et du droit, les points d'accès au droit.... Ils accueillent, écoutent et orientent dans leurs démarches ceux qui sollicitent de l'aide pour faire valoir leurs droits.

Les délégués du Défenseur peuvent aider si :

- on a des difficultés dans les relations avec les services publics ;
- les droits d'un enfant ne sont pas respectés ;
- on est discriminé.

**Contacts en Bretagne sur [www.defenseurdesdroits.fr](http://www.defenseurdesdroits.fr) > Saisir le Défenseur des droits**

## 8 – Les conciliateurs de justice

**Recourir au conciliateur de justice est une procédure alternative de résolution des conflits, rapide et gratuite.**

Son rôle : régler à l'amiable les conflits entre particuliers ou entre particuliers et professionnels. Il est soumis au secret. Il peut intervenir sur des problèmes d'ordre civil :

- recouvrement de créances,
- patrimoine,
- troubles du voisinage,
- dommages,
- malfaçons,
- locatif...

Contacts auprès de la Mairie ou sur [www.conciliateurs.fr](http://www.conciliateurs.fr)

## 9 – Les conseils départementaux de l'accès au droit

### Un site d'information régional

[www.cdad-ca-rennes.fr](http://www.cdad-ca-rennes.fr)

Nombreuses informations, moteur de recherche des organismes liés à l'accès au droit. Créé par les centres départementaux d'accès au droit de Bretagne et des Pays de Loire.

### Le rôle des CDAD

#### Ils ne s'adressent pas directement au public

Ils coordonnent les acteurs et les actions en faveur de l'accès au droit et du règlement alternatif des conflits.

Ils fédèrent les différents organismes (collectivités locales en charge des politiques sociales, associations spécialisées, État) et les professionnels du droit (avocats, notaires, huissiers de justice...), pour la mise en œuvre de cet accès.

**Ils contribuent aux événements, journées et forums d'information sur le thème de la justice et des droits des citoyens.**

#### **Conseil départemental de l'accès au droit des Côtes d'Armor (CDAD)**

Palais de justice : Parc des Promenades - BP 2357 - 22023 Saint-Brieuc  
Cedex 1 - 02 96 62 30 00  
[cdad-cotesdarmor@justice.fr](mailto:cdad-cotesdarmor@justice.fr)

#### **Conseil départemental de l'accès au droit du Finistère (CDAD)**

Palais de Justice : 48 A quai de l'Odet - 29000 Quimper  
02 98 82 88 00  
[cdad-finistere@justice.fr](mailto:cdad-finistere@justice.fr)

#### **Conseil départemental de l'accès au droit d'Ille-et-Vilaine (CDAD)**

Cité judiciaire : 7 rue Pierre Abélard - CS 73127 - 35031 Rennes Cedex  
[cdad-ille-et-vilaine@justice.fr](mailto:cdad-ille-et-vilaine@justice.fr)

#### **Conseil départemental de l'accès au droit du Morbihan (CDAD)**

Palais de justice : 22 place de la République - 56019 Vannes Cedex  
02 90 99 30 06  
[cdad-morbihan@justice.fr](mailto:cdad-morbihan@justice.fr)  
[cdad-morbihan.fr](http://cdad-morbihan.fr)

## 10 – L'aide juridictionnelle

**Si vous avez de faibles ressources**, l'aide juridictionnelle vous permet de bénéficier d'une prise en charge totale ou partielle par l'État des honoraires et frais de justice (avocat, huissier, expert...).

Conditions détaillées sur [www.justice.fr](http://www.justice.fr)

Simuler vos droits : [www.justice.fr/simulateurs/aide](http://www.justice.fr/simulateurs/aide)

Pour les affaires jugées par un tribunal civil, pénal, administratif ou une cour d'appel, adressez une demande au bureau d'aide juridictionnelle du Tribunal judiciaire le plus proche.  
Ou téléchargez le formulaire sur [www.justice.fr](http://www.justice.fr).

### COTES-D'ARMOR

#### **Bureau d'aide juridictionnelle - Tribunal judiciaire de Saint-Brieuc**

Parc des promenades - 22000 Saint-Brieuc  
02 96 62 30 00  
[tgi-st-brieuc@justice.fr](mailto:tgi-st-brieuc@justice.fr)

### FINISTERE

#### **Bureau d'aide juridictionnelle - Tribunal judiciaire de Brest**

32 rue de Denver - 29219 Brest  
02 98 33 78 00

#### **Bureau d'aide juridictionnelle - Tribunal judiciaire de Quimper**

48 A quai de l'Odet - 29000 Quimper  
02 98 82 88 00  
[tgi-quimper@justice.fr](mailto:tgi-quimper@justice.fr)

### ILLE-ET-VILAINE

#### **Bureau d'aide juridictionnelle - Tribunal judiciaire de Saint-Malo**

49 avenue Aristide Briand - 35400 Saint-Malo  
02 90 04 42 00  
[tgi-st-malo@justice.fr](mailto:tgi-st-malo@justice.fr)

#### **Bureau d'aide juridictionnelle - Tribunal judiciaire de Rennes**

7 rue Pierre Abélard - 35000 Rennes  
02 99 65 37 37  
[tgi-rennes@justice.fr](mailto:tgi-rennes@justice.fr)

### MORBIHAN

#### **Bureau d'aide juridictionnelle - Tribunal judiciaire de Vannes**

22 place de la République - 56000 Vannes  
02 97 43 77 00

#### **Bureau d'aide juridictionnelle - Tribunal judiciaire de Lorient**

1 rue Maître Pierre Esvelin - 56100 Lorient  
02 97 84 12 50  
[tgi-lorient@justice.fr](mailto:tgi-lorient@justice.fr)

## 11 - Autres pistes

### Litiges de consommation

#### **Les associations de défense des consommateurs**

En cas de litige de consommation (clauses abusives de contrat de location, abonnements téléphoniques contraignants...) des associations peuvent vous aider à faire valoir vos droits.

#### **Contacts en Bretagne**

Consulter la fiche « Se défendre comme consommateur ou locataire : adresses utiles en Bretagne » (Actuel Bretagne 5.501)

#### **Signal conso - [signal.conso.gouv.fr](http://signal.conso.gouv.fr)**

Site national vous permettant de signaler tout problème rencontré en lien avec une entreprise. A la suite de votre demande, l'entreprise est prévenue et si cela est nécessaire, la répression des fraudes pourra intervenir.

### Relations salariés - employeur

Pour des conseils, contacter **l'inspection du travail** ou un **syndicat de salariés**.

Pour une action en justice : contacter le **conseil des prud'hommes**. C'est le tribunal chargé de régler les litiges individuels entre employeurs et salariés à l'occasion d'un contrat de travail ou d'apprentissage (contrat de droit privé).

#### **Contacts en Bretagne**

Consulter la fiche « Les droits et les obligations du salarié : adresses utiles en Bretagne » (Actuel Bretagne 3.22)

## Relations locataires - propriétaires

### **Les ADIL, agences départementales d'information sur le logement**

proposent gratuitement des conseils juridiques sur le logement, notamment sur les rapports propriétaires / locataires (contrat de location, charges, réparations locatives...).

**Les associations de défense des locataires** telles que la CNL (Confédération nationale du logement) ou la CLCV (Consommation, logement et cadre de vie) ont pour mission la défense des droits des locataires. D'autres associations de défense des consommateurs peuvent aussi vous orienter ou vous accompagner.

### **Contacts en Bretagne**

Consulter la fiche « Se défendre comme consommateur ou locataire : adresses utiles en Bretagne » (Actuel Bretagne 5.501)

## Le médiateur académique, les services médiation des universités

**Le médiateur académique** reçoit les réclamations concernant le fonctionnement des services de l'Education Nationale et de l'enseignement supérieur en Bretagne dans ses relations avec les usagers et les personnels. Il ne peut intervenir que si la personne a échoué dans ses premières démarches auprès des services ou établissements concernés.

### **Rectorat de l'Académie de Rennes**

96 rue d'Antrain - CS 10503 - 35705 Rennes Cedex 7

02 99 25 35 25

Contact : Denis Schenker

mediateur@ac-rennes.fr

**Certaines universités ont mis en place un service de médiation** qui leur est propre pour les conflits rencontrés par les étudiants ou le personnel universitaire avec tout autre membre de la communauté universitaire.

### **Université Rennes 1**

SOIE : Faculté des sciences économiques BU

7 place Hoche - CS 86514 - 35065 Rennes Cedex

02 23 23 35 35

[www.univ-rennes1.fr/le-mediateur-de-luniversite](http://www.univ-rennes1.fr/le-mediateur-de-luniversite)

[georges.baffet@univ-rennes1.fr](mailto:georges.baffet@univ-rennes1.fr)

### **Université Rennes 2**

SUIO-IP : Place du recteur Henri Le Moal - CS 24307 - 35043 Rennes

cedex

02 99 14 13 91

[r2suio@univ-rennes2.fr](mailto:r2suio@univ-rennes2.fr)

<https://intranet.univ-rennes2.fr/mediateur>

Contact : médiateur, 02 99 14 20 14

[mediateur@univ-rennes2.fr](mailto:mediateur@univ-rennes2.fr)